

## Des victimes par millions !

Dans le **Bassin minier**, à la mine, dans les usines, ont été tués, mutilés, invalidés des centaines de milliers de travailleurs. Le massacre n'a pas frappé que la région, il n'atteint pas que le monde ouvrier : innombrables sont les victimes des accidents du travail, des maladies dues au travail ou provoquées par des pollutions, du harcèlement, de l'épuisement professionnel physique ou nerveux. Les rituelles commémorations des catastrophes minières de Courrières (1906) ou de Liévin (1974) ancrent dans les esprits que la mort au travail est l'œuvre d'un Destin implacable et louent le prétendu « sacrifice » des mineurs tombés au champ d'honneur (sic !).

### Autant de crimes non reconnus comme tels !

Ces accidents, ces blessures, tous ces malheurs sont-ils vraiment dus à la fatalité ? Les victimes sont-elles touchées par un coup du sort, frappées par la malchance ? Non ! Les victimes pour la plupart ne sont pas tuées, mutilées, invalidées, suicidées par le travail en lui-même, mais par l'organisation du travail (conditions, rythmes, horaires...). Ce n'est donc pas le « Travail » qui tue, mais le façon dont les capitalistes, privilégiant le rendement à la sécurité, l'organisent. Autant de victimes, autant de crimes capitalistes restés impunis, non poursuivis. La Fatalité n'est donc en rien la cause de ces souffrances. Derrière le « système du capital », ce sont bien des hommes et des femmes qui décident les cadences infernales, de la gestion par le stress, de la production en sous-effectif, de la mise sous pression des salariés. Et ce sont les mêmes, ces exploiters du travail des autres, les capitalistes, qui en plus de s'engraisser du sang des travailleurs, ont désormais fermé les mines et délocalisé les usines pour perpétrer leurs crimes à l'étranger.

Pour en finir avec tous ces crimes, il faut d'abord les dénoncer, les expliciter. D'où le projet de s'appuyer sur un lieu de mémoire bien connu, et d'y dresser un monument dont la vocation sera de pointer du doigt les responsabilités de la bourgeoisie capitaliste et de l'Etat-patron à son service. Ce mémorial, à la disposition de tous, permettrait entre autres, dans un esprit de lutte des classes, des rassemblements et cérémonies pour dénoncer les accidents du travail, les maladies du travail, etc. Et ainsi de les « défataliser », c'est-à-dire de les expliquer socialement dans le cadre de la société capitaliste et de sa division en classes sociales. En résumé de les politiser.

Si vous êtes, vous aussi, indigné par ces crimes inacceptables, alors vous comprenez l'intérêt d'un mémorial national en hommage aux victimes du capitalisme, et vous seriez fiers de participer, même modestement, à sa création (Bulletin ci-dessous).

\*\*\*\*\*

### SOUSCRIPTION NATIONALE EN VUE D'UN MEMORIAL NATIONAL EN HOMMAGE AUX VICTIMES DU CAPITALISME A LIEVIN (SITE EX-FOSSE SAINT-AME)

NOM : ..... Prénom :.....

Adresse :.....  
.....

Tél : .....

Adresse mèl : .....

Je souscris en vue de la création d'un mémorial en hommage aux victimes du capitalisme au cœur du quartier Saint-Amé à Liévin.

Je verse ..... euros  
Chèque à l'ordre du LAG (mention « mémorial de Liévin » au dos)  
et à envoyer avec ce bulletin à :

Lieu autogéré (LAG)  
23, rue Jean-Jaurès / 62 800 Liévin

Contact : 06.83.23.36.57.

<http://memorial.bassinminier62.org/site/>